

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit : *Gel mains antiseptique haute efficacité sans alcool*

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation : *Désinfectant (TP1)*

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Producteur/fournisseur :

PHYTO-ELAN France

30 rue auguste Piccard – TECHNOPARC - 01630 SAINT GENIS POUILLY

Tel : + 33 689107705

contact@phyto-elan.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)

Belgique - Tel : 32 070/245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement CLP n°1272/2008**

Aquatic Chronic 3 H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le règlement CLP n°1272/2008

Pictogrammes de danger : -

Mention d'avertissement : -

Mentions de danger :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3 Autres dangers :

Résultats des évaluations PBT et vPvB : *Non applicable.*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Caractérisation chimique : Mélange

Description : Préparation : composée des substances indiquées ci-après.

CAS: 68424-85-1 EINECS: 270-325-2 Enrg.: 01-2119983287-23	Chlorure d'alkylbenzylammonium, sel de sodium Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410	< 0,3%
CAS: 7173-51-5 EINECS: 230-525-2 Numéro index: 612-131-00-6 Enrg. : 01-2119945987-15	chlorure de didécyl diméthylammonium Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312 ; Aquatic Acute 1, H400 (M=10) ; Aquatic Chronic 1, H410;	< 0,3 %
CAS: 85409-23-0 EINECS: 287-090-7 Enrg. : 01-2120771812-51	C12-14-alkyl-[(ethylphenyl)methyl]-dimethyl, chloride Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410	< 0,3%

Indications complémentaires : Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours :

- Après inhalation excessive** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.
- Après ingestion** En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :
5.1 Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers :

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Pas nécessaire

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage :**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions : *Aucune mesure particulière n'est requise.*

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : *Aucune exigence particulière.*

Indications concernant le stockage commun : *Pas nécessaire.*

Autres indications sur les conditions de stockage : *Néant.*

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : *Pas d'autres informations importantes disponibles.***RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition :

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : *N'est pas nécessaire.*

Protection des mains : *N'est pas nécessaire.*

Protection des yeux : *Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect :**

Forme :	Gel
Couleur :	Vert
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Non déterminé.

Valeur du pH : Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion :	Non déterminé.
Point d'ébullition :	100°C

Point éclair : Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

Température d'auto-inflammation : Non applicable.

Température de décomposition : Non déterminé.

Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion :

Inférieure :	Non déterminé.
Supérieure :	Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C : 23 hPa

Densité : 1 g/cm³

Densité relative Non déterminé.

Densité de vapeur Non déterminé.

Vitesse d'évaporation Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau Entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) Non déterminé.

Viscosité :

Dynamique :	Non déterminé.
Cinématique :	Non déterminé.

9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique :

Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Aucun effet connu.

Effet primaire d'irritation :

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Pas d'effet d'irritation

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pas d'effet d'irritation

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun effet de sensibilisation connu.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :**13.1 Méthodes de traitement des déchets :**

Recommandation : De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Emballages non nettoyés

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR, IMDG, IATA Néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA Néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Néant

14.5 Dangers pour l'environnement :

ADR, IMDG, IATA Néant

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non applicable.**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Substance active Biocide (règlement n°525/2012)**

Benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chloride 0,272% w/w CAS:68424-85-1 TP1

Didecyldimethylammonium, chloride 0,272% w/w CAS:7173-51-5 TP1

C12-14-alkyl-[(ethylphenyl)methyl]-dimethyl, chloride 0,272%w/w CAS:85409-23-0 TP1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations :

- ADR Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA International Air Transport Association
- EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS European List of Notified Chemical Substances
- CAS Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB very Persistent and very Bioaccumulative